

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Monsieur Gérard PIEL**

Président du groupe Front de Gauche  
Conseiller régional PACA  
Conseiller municipal d'Antibes

Antenne départementale du Conseil régional  
33, avenue Notre Dame  
B.P.51449  
06008 NICE Cedex 1  
☎ : 04.93.72.44.06  
Fax : 04.93.72.44.11

**Monsieur Hugues PARANT**

Préfet de la Région Provence-Alpes-  
Côte d'Azur

2 boulevard Paul Peytral  
13282 MARSEILLE CEDEX

Marseille, le 22 février 2011,

Objet : Elections cantonales  
Nref : GP/NC/SH 11-902

Monsieur le Préfet,

Je viens de recevoir le journal électoral, pour les élections cantonales, de monsieur Alain GUMIEL, conseiller général, maire de Vallauris. Celui-ci est candidat UMP dans le canton Vallauris Antibes ouest.

Je constate avec indignation que monsieur Claude SERRA, sous-préfet de Grasse, qui vient d'être nommé dans le département de la Creuse, pose sur ce tract aux côtés d'Alain GUMIEL et messieurs Christian ESTROSI et Jean LEONETTI, tous les deux députés UMP.

Je pensais naïvement qu'il existait un devoir de réserve pour les hauts fonctionnaires de l'Etat que sont les préfets.

Où se trouve la fameuse République irréprochable ?

J'attends du représentant de l'Etat dans cette région, des explications et des sanctions. Sinon, cela confirmerait ce que pense malheureusement une majorité de notre peuple quant à la neutralité des hauts fonctionnaires.

En vous remerciant par avance de me répondre dans les meilleurs délais afin que je puisse rassurer les électeurs quant à l'existence d'une République irréprochable y compris dans les Alpes-Maritimes, en période électorale,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, cursive letters that appear to read 'G. PIEL'.

**Gérard PIEL**

Copie à : *Monsieur Francis LAMY, Préfet des Alpes-Maritimes*  
*Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Intérieur*